



Indy étend son offre aux SCI pour rendre la comptabilité accessible à tous

Lyon, le 3 décembre 2024 - Indy, la scale-up qui donne l'autonomie aux indépendants pour gérer l'administration et la fiscalité de leur entreprise a étendu son offre aux Sociétés Civiles Immobilières (SCI) et poursuit ainsi sa mission : rendre la comptabilité accessible à tous. Cette étape majeure pour la scale up permettra à plusieurs millions de professionnels et particuliers de déclarer facilement et rapidement les revenus de leur SCI, à moindre coût.

Une offre pensée pour répondre aux besoins spécifiques des SCI

Avec plus de 80 000 nouvelles SCI créées chaque année en France et un total qui dépasse aujourd'hui 1,8 millions entités actives, les SCI représentent un pilier important du patrimoine immobilier français. Ce type de structure est prisé pour sa flexibilité, notamment en matière de gestion et de transmission de patrimoine. Traditionnellement, la gestion comptable des SCI est confiée à des experts-comptables, une solution souvent coûteuse. Indy se positionne donc comme une alternative abordable et efficace, avec une offre dédiée à partir de 20 € HT par mois, réduisant ainsi les charges administratives et financières des SCI.

Des fonctionnalités adaptées aux besoins des SCI

De la création jusqu'aux déclarations fiscales, Indy a développé une solution qui simplifie toutes les étapes des SCI. Grâce à l'automatisation les gérants pourront réduire significativement le coût et le temps consacré aux démarches administratives :

- **Accompagnement pour la création de SCI** : Indy offre à ses nouveaux clients la création de leur SCI. Cet accompagnement couvre les aspects administratifs et juridiques, facilitant ainsi les démarches souvent perçues comme complexes et chronophages.
- **Automatisation des entrées comptables** : Grâce à une synchronisation bancaire automatique, Indy enregistre et catégorise chaque transaction du compte associé à la SCI. Grâce à l'automatisation, le risque d'erreur humaine diminue significativement.
- **Gestion des documents et obligations fiscales** : La solution génère automatiquement la liasse fiscale et autres documents légaux obligatoires (Bilan, compte de résultat, PV d'AG), un avantage crucial pour les SCI soumises à l'impôt sur les sociétés (IS). Ainsi les gérants de SCI peuvent aisément respecter les obligations fiscales sans intervention d'un expert-comptable.
- **Pilotage de la SCI en temps réel** : Les gérants peuvent suivre les résultats de la SCI en temps réel grâce à la solution qui permet de visualiser les flux d'entrées et de sorties ainsi que d'autres informations indispensables à la gestion de la SCI, telles que les comptes courants d'associés. Dès lors, les gérants peuvent plus facilement optimiser la rentabilité de leur SCI en suivant les charges et les revenus au quotidien.

“Cela fait maintenant un an que nous testons notre solution de comptabilité dédiée aux SCI, et elle est déjà adoptée par plus de 3 000 gérants de SCI. Cela nous a permis de peaufiner chaque fonctionnalité en fonction des retours de nos utilisateurs, assurant ainsi que notre solution est prête et parfaitement adaptée pour simplifier la vie des gérants de SCI.” ajoute Côme Fouques, CEO et co-fondateur d’Indy, avant de conclure : “Cette étape supplémentaire de notre développement nous permet de répondre un peu plus à notre mission : rendre la comptabilité accessible à tous”.

A propos

Crée en 2016, Indy donne l'autonomie aux indépendants (freelances, professions libérales, SCI ...) pour gérer l'administration et la fiscalité de leur entreprise. Dotée d'une interface intuitive et automatisée et d'un compte pro gratuit, Indy accompagne plus de 100 000 indépendants dans le lancement de leur entreprise (conseils et création d'entreprise offert) et le pilotage quotidien de leur activité (comptabilité de trésorerie, factures, notes de frais..). Grâce à des abonnements à partir de 12€/mois, Indy réalise également les déclarations fiscales et sociales obligatoires. Plus besoin d'experts comptables, les indépendants peuvent gérer en toute autonomie leur comptabilité et leurs déclarations fiscales et administratives.

S'adressant aujourd'hui à un marché de 10 millions d'indépendants, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaborateurs basés à Lyon et Paris et a levé 86 M€ auprès d'investisseurs prestigieux (BlackFin, Singular, Alven, Kerala Ventures).

Depuis 2023, Indy a étendu son offre aux Sociétés Civiles Immobilières (SCI) et poursuit ainsi sa mission : rendre la comptabilité accessible à tous. De la création jusqu'aux déclarations fiscales, Indy a développé une solution, à partir de 20 € HT par mois, qui simplifie toutes les étapes des SCI. Grâce à l'automatisation les gérants peuvent réduire significativement le coût et le temps consacré aux démarches administratives.

Contacts presse - Agence Hello SunRise pour Indy

Patricia Attar - patricia@hellosunrisepr.com - 06 25 79 27 95

Marie Poinsinet - marie@hellosunrisepr.com - 07 76 60 88 75